

Les Infos de Base

Mercredi 17 décembre 2014
volume 17, numéro 51
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

Les *Infobases Lois et Règlements du Québec* sont à jour au 1^{er} décembre 2014.

Les *Infobases Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 11 novembre 2014.

Les *Infobases Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour au 24 novembre 2014.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 22 novembre 2014.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 23 novembre 2014 et contient maintenant 9 564 termes ou mots de renvoi pertinents.

Modifications aux lois du Québec

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, RLRQ, c. **A-3.001**, aa. 24.1-24.13.

Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake, L.Q. 2014, c. 18, a. 1.

Loi sur l'administration publique, RLRQ, c. **A-6.01**, aa. 91.1-91.3.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, L.Q. 2014, c. 17, a. 29.

Loi sur le bâtiment, RLRQ, c. **B-1.1**, aa. 6.1-6.6, 182.

Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake, L.Q. 2014, c. 18, aa. 2, 3.

Charte de la Ville de Montréal, RLRQ, c. **C-11.4**, a. 22.

Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal relativement à la composition du comité exécutif, L.Q. 2014, c. 19, a. 1.

Code de la sécurité routière, RLRQ, c. **C-24.2**, aa. 1, 328.1, 328.5, 421.1.

Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 12, aa. 42, 44-46.

Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, RLRQ, c. **C-32.1.2**, a. 10.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, L.Q. 2014, c. 17, a. 30.

Loi sur les contrats des organismes publics, RLRQ, c. **C-65.1**, a. 27.4.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, L.Q. 2014, c. 17, a. 31.

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, RLRQ, c. **R-20**, aa. 1, 20.1-20.6, 123.

Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake, L.Q. 2014, c. 18, aa. 4-6.

Loi sur la santé et la sécurité du travail, RLRQ, c. **S-2.1**, a. 176.0.2.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, L.Q. 2014, c. 17, a. 8.2-8.12, 32.

Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake, L.Q. 2014, c. 18, a. 7.

Loi sur les véhicules hors route, RLRQ, c. **V-1.2**, aa. 1, 1.1, 2, 2.0.1, 3, 6, 7.1, 7.2, 11, 12.1, 12.1.2, 12.1.3, 18, 18.1, 21.1, 21.2-21.10, 23, 23.1, 27, 28, 28.1, 29, 46, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 55.1, 55.3, 55.4, 55.5, 56, 56.2, 57, 58, 58.1, 58.2, 59, 59.1, 60, 66, 66.1, 67.

Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 12, aa. 1-41.

Loi favorisant la santé financière et la

© 2014, Gaudet Éditeur Ltée

Dans ce numéro

1 État de la publication

Modifications aux lois du Québec

2 Modifications aux règlements du Québec

Modifications aux lois du Canada

3 Modifications aux règlements du Canada

4 Avis concernant la veille fédérale

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, RLRQ, **2014, c. 15**, nouvelle.

Entrée en vigueur.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, RLRQ, **2014, c. 17**, nouvelle.

Entrée en vigueur.

Loi prolongeant le mandat de la personne désignée pour remplir temporairement les fonctions du directeur général des élections, RLRQ, **2014, c. 20**, nouvelle.

Entrée en vigueur.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux règlements du Québec

Arrêté ministériel concernant l'approbation des balances, RLRQ, c. **C-24.2**, r. 4, annexe III.

Arrêté numéro 2014-12 du ministre des Transports en date du 5 décembre 2014 modifiant l'arrêté du ministre des Transports du 22 mai 1990 concernant l'approbation des balances, A.M. 2014-12 du 05-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4483, a. 1.

Règlement sur les permis, RLRQ, c. C-24.2, r. 34, aa. 30, 46.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les permis, D. 991-2014 du 12-11-14, (2014) 146 G.O. 2, 4173, aa. 1-2.

Règlement sur la délivrance des certificats de compétence, RLRQ, c. **R-20**, r. 5, a. 15.7.

Loi concernant principalement la mise en oeuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake, L.Q. 2014, c. 18, a. 8.

Arrêté ministériel concernant le projet-pilote relatif aux sièges d'appoint pour les motoneiges monoplaces, RLRQ, c. **V-1.2**, r. 2, abrogé.

Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 12, a. 47.

Arrêté ministériel concernant le Projet-pilote relatif aux systèmes de chenilles pour véhicules tout-terrain munis de 4 roues, RLRQ, c. V-1.2, r. 3, abrogé.

Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 12, a. 48.

Arrêté ministériel concernant le Projet-pilote relatif aux véhicules de type côte à côte, RLRQ, c. V-1.2, r. 4, abrogé.

Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 12, a. 49.

Règlement sur la signalisation des sentiers de véhicule hors route, RLRQ, c. V-1.2, r. 4.1, aa. 3, 9, 24, 25, 33, 50, 53.

Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 12, aa. 50-53, 55-57.

Règlement sur les véhicules hors route, RLRQ, c. V-1.2, r. 5, aa. 1.2, 10, 11.1-11.2, 27, 28.

Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions, L.Q. 2014, c. 12, aa. 58-62.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux lois du Canada

Loi sur les risques de guerre en matière d'assurance maritime et aérienne, L.C. **1970, ch. W-3**, titre, aa. 1, 2, 3, 4, 5.

Loi visant la protection des mers et ciel canadiens, L.C. 2014, ch. 29, aa. 3-9.

Loi sur l'accès à l'information, L.R.C. (1985), ch. **A-1**, ann. I, II.

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, L.C. 2013, ch. 18, aa. 42-44.

Loi sur la preuve au Canada, L.R.C. (1985), ch. **C-5**, annexe.

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, L.C. 2013, ch. 18, a. 45.

Code criminel, L.R.C. (1985), ch. **C-46**, a. 183.

Loi visant à combattre la contrefaçon de produits, L.C. 2014, ch. 32, a. 59.

Loi sur le droit d'auteur, L.R.C. (1985), ch. **C-42**, aa. 27, 42.

Loi visant à combattre la contrefaçon de produits, L.C. 2014, ch. 32, aa. 3, 4.

Loi sur la gestion des finances

publiques, L.R.C. (1985), ch. **F-11**, a. 11.1, ann. I.1, IV, VI.

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, L.C. 2013, ch. 18, aa. 46-53.

Loi sur la protection de l'information, L.R.C. (1985), ch. **O-5**, annexe.

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, L.C. 2013, ch. 18, a. 54.

Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. (1985), ch. **P-21**, annexe.

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, L.C. 2013, ch. 18, aa. 55-56.

Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, L.R.C. (1985), ch. **R-10**, aa. 2, 5, intertitre précédant l'a. 6, 6, 6.1, intertitre précédant l'a. 7, 7, 8, 9, 9.2-9.6, 10-12.1, 20.1, 21, 22, 24.1, 25, 26, 28, 28.1, 29, 30, 30.1-30.2, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 36.1, 36.2, 37, 39, 39.1-45.14, 45.15, 45.16, 45.17, 45.171-45.173, 45.18-45.28, 45.29-45.87, 46, 47-01-47.2, 47.4, 47.5, 50-52.

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, L.C. 2013, ch. 18, aa. 2-11, 13-41.

Loi sur les marques de commerce, L.R.C. (1985), ch. **T-13**, aa. 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.1, 11.14, 11.15, 11.16, 11.17, 11.18, 11.19, 11.2, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 30, 32, 34, 35, 40, 41, 45, 48, 50, 51.01, 53, 53.1, 53.2, 53.3, 55.

Loi visant à combattre la contrefaçon de produits, L.C. 2014, ch. 32, aa. 7, 10, 11, 14, 15, 19, 22, 25, 26, 37, 42, 45, 46, 53, 54, 56.

Loi sur la rémunération du secteur public, L.C. **1991, ch. 30**, ann. I.

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, L.C. 2013, ch. 18, aa. 57-58.

Loi sur le cabotage, L.C. **1992, ch. 31**, a. 3.

Loi visant la protection des mers et ciel canadiens, L.C. 2014, ch. 29, a. 78.

Loi maritime du Canada, L.C. **1998, ch. 10**, a. 14.

Loi visant la protection des mers et ciel canadiens, L.C. 2014, ch. 29, a. 27.

Loi sur la responsabilité en matière maritime, L.C. **2001, ch. 6**, aa. 47, 54, 74.2, 74.3, 74.4, 91, 117, 132.

Loi visant la protection des mers et ciel canadiens, L.C. 2014, ch. 29, aa. 29, 30, 32, 34, 36, 40, 50, 54.

Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, L.C. **2001, ch. 26**, aa. 2, 11, 168.1-168.3, 171.1, 174, 175, 176, 181, 183, 184, 210, 211, 228, 244, 252, 268.1.

Loi visant la protection des mers et ciel canadiens, L.C. 2014, ch. 29, aa. 58, 59, 63-68, 70-77.

Loi sur les espèces en péril, L.C. **2002, ch. 29**, ann. 1.

Décret modifiant l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril, DORS/2014-274 du 26-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3124, a. 1.

Loi sur l'emploi dans la fonction publique, L.C. **2003, ch. 22, art. 12 et 13**, aa. 22, 50.2.

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, L.C. 2013, ch. 18, aa. 59-60.

Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, L.C. **2005, ch. 46**, aa. 19.1, 21.7, 21.8, 23, 24.

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, L.C. 2013, ch. 18, aa. 61-65.

Loi sur les conflits d'intérêts, L.C. **2006, ch. 9, art. 2**, a. 2.

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada, L.C. 2013, ch. 18, a. 66.

Loi sur les marques olympiques et paralympiques, L.C. **2007, ch. 25**, aa. 3, 4, 5, 8, 9.

Loi visant à combattre la contrefaçon de produits, L.C. 2014, ch. 32, aa. 61, 62.

Loi sur l'indemnisation de l'industrie aérienne, L.C. **2014, ch. 29, art. 2**, nouvelle.

Loi visant la protection des mers et ciel canadiens, L.C. 2014, ch. 29, a. 2.

Loi sur la Journée Lincoln Alexander, L.C. **2014, ch. 30**, nouvelle.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux règlements du Canada

Loi sur l'aéronautique, L.R.C. (1985), **ch. A-2**.

Règlement de l'aviation canadien, DORS/96-433, aa. 109.03, 109.07, 601.21.

Règlement modifiant le Règlement de l'aviation canadien (Parties I et VI), DORS/2014-286 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3325, aa. 1-3.

Loi sur les pêches, L.R.C. (1985), **ch. F-14**.

Décret déclarant que le Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées ne s'applique pas au Yukon, DORS/2014-279 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3240, nouveau.

Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, L.R.C. (1985), **ch. R-10**.

Règlement de la Gendarmerie royale du Canada (1988), DORS/88-361, abrogé.

Règlement de la Gendarmerie royale du Canada (2014), DORS/2014-281 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3253, a. 58.

Consignes du commissaire (mesures disciplinaires), DORS/88-362, abrogées.

Consignes du commissaire (administration générale), DORS/2014-293 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3400, a. 11a).

Consignes du commissaire (qualités requises), DORS/88-366, abrogées.

Consignes du commissaire (administration générale), DORS/2014-293 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3400, a. 11b).

Consignes du commissaire (pratique et procédure), DORS/88-367, abrogées.

Consignes du commissaire (administration générale), DORS/2014-293 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3400, a. 11c).

Consignes du commissaire (plaintes du public), DORS/88-522, abrogées.

Consignes du commissaire (administration générale), DORS/2014-293 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3400, a. 11d).

Consignes de 1997 du commissaire (représentation), DORS/97-399, abrogées.

Consignes du commissaire (administration générale), DORS/2014-293 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3400, a. 11e).

Consignes du commissaire (griefs), DORS/2003-181, abrogées.

Consignes du commissaire (administration générale), DORS/2014-293 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3400, a. 11f).

Règlement prévoyant le serment du secret, DORS/2014-280 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3248, nouveau.

Règlement de la Gendarmerie royale du Canada (2014), DORS/2014-281 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3253, nouveau.

Consignes du commissaire (griefs et appels), DORS/2014-289 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3337, nouveau.

Consignes du commissaire (enquête et règlement des plaintes de harcèlement), DORS/2014-290 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3360, nouveau.

Consignes du commissaire (déontologie), DORS/2014-291 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3369, nouveau.

Consignes du commissaire (exigences d'emploi), DORS/2014-292 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3386, nouveau.

Consignes du commissaire (administration générale), DORS/2014-293 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3400, nouveau.

Loi sur les douanes, L.C. **1985, ch. 1 (2e suppl.)**.

Règlement sur les documents de l'exportateur et du producteur, DORS/97-71, a. 1.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les douanes (ALÉC J), DORS/2014-282 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3290, a. 1.

Règlement sur les décisions anticipées (accords de libre-échange), DORS/97-72, aa. 2, 14.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les douanes (ALÉC J), DORS/2014-282 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3290, aa. 2-3.

Règlement sur la certification de

l'origine des marchandises exportées vers un partenaire de libre-échange, DORS/97-332, aa. 2, 3.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les douanes (ALÉC J), DORS/2014-282 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3290, aa. 4-5.

Règlement sur la déclaration en détail de marchandises des nos tarifaires 9971.00.00 et 9992.00.0084, DORS/98-47, a. 2.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les douanes (ALÉC J), DORS/2014-282 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3290, a. 6.

Règlement sur le remboursement des droits, DORS/98-48, titre de la partie 5, aa. 23.1, 23.3.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les douanes (ALÉC J), DORS/2014-282 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3290, aa. 7-9.

Règlement sur la justification de l'origine des marchandises importées, DORS/98-52, aa. 9.1-9.4.

Règlement modifiant le Règlement sur la justification de l'origine des marchandises importées, DORS/2014-284 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3301, a. 1.

Règlement sur la vérification de l'origine des marchandises (ALÉC J), DORS/2014-283 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3297, nouveau.

Loi sur la sécurité ferroviaire, L.C. 1985, ch. 32 (4e suppl.).

Règlement sur la protection des devis d'installation et d'essai aux passages à niveau, C.R.C., ch. 1183, abrogé.

Règlement sur les passages à niveau, DORS/2014-275 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3166, a. 111.

Règlement sur les passages à niveau au croisement d'un chemin de fer et d'une voie publique, DORS/80-748, abrogé.

Règlement sur les passages à niveau, DORS/2014-275 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3166, a. 112.

Règlement sur les passages à niveau, DORS/2014-275 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3166, nouveau.

Loi sur les contraventions, L.C. 1992, ch. 47.

Règlement sur les contraventions, DORS/96-313, ann. I.3.

Règlement modifiant le Règlement sur les contraventions, DORS/2014-295 du 05-12-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3417, aa. 1-6.

Loi sur les transports au Canada, L.C. 1996, ch. 10.

Décret no 2 précisant la quantité minimum de grain à transporter, DORS/2014-276 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3219, nouveau.

Tarif des douanes, L.C. 1997, ch. 36.

Décret de remise sur les textiles et vêtements (2014), DORS/2014-278 du 28-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 3232, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Avis concernant la veille fédérale

Veillez noter que Les Infos de Base cesseront de recenser les mises à jour à la législation fédérale à partir du 1^{er} janvier 2015.